Fribourg, Suisse. — 42me année. — N° 95 | Le numéro 5 centimes | Mardi 23 avril 1912

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste.
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

On lira plus loin le compte rendu de l'assemblée de Lucerne convoquée par l'initiative d'un certain nombre de catholiques de la Suisse orientale et de la Suisse centrale afin de discuter une nouvelle organisation sur le terrain politique.

Leur programme avait étonné et inquiété beaucoup d'hommes importants qui avaient essentiellement qualité pour se prononcer en d'aussi graves affaires.

Nos amis n'ont pas voulu bouder l'assemblée de Lucerne. Mais ils s'y sont rendus avec l'idée de combattre des tendances fâcheuses qui se sont fait jour dans certains milieux. Leur point de vue et leurs conseils n'ont pas triomphé. Nous le regrettons, mais nous ne nous alarmons pas outre mesure des décisions prises à Lucerne. Il est facile de se rendre compte que cette assemblée était composée artificiellement en vue du résultat auquel elle a abouti.

Les catholiques suisses gardent leur organisation traditionnelle, fondée sur le cantonalisme, cimentée par l'union complète du peuple avec l'Episcopat, entretenue par l'action de l'Association populaire catholique et par les sages délibérations des députés de la droite aux Chambres fédérales.

***

Après coup, il est facile de démontrer que chacune des catastrophes qui ont produit tant d'émotion dans ces *vingt dernières années auraient pu* être évitées ou diminuées si l'on avait pris les précautions que la prudence commandait. Un grand théâtre brûle à Vienne ; le chiffre des victimes aurait été considérablement réduit si un rideau de fer avait fermé la communication entre la scène et la salle. Le Bazar de la charité, à Paris, s'enflamme ; la plupart des personnes qui y étaient auraient échappé à la mort si les organisateurs de cette fête de charité avaient ménagé des issues suffisantes. Le cuirassé *Liberté* saute en rade de Toulon ; cette explosion ne se serait pas produite si l'administration française avait apporté la diligence nécessaire à la fabrication et au contrôle des poudres. Pour le *Titanic*, le commandant aurait évité la catastrophe en modérant la vitesse du paquebot et en suivant les indications du thermomètre spécial dont sont munis les navires et qui annonce la chute de la température de l'eau à l'approche des banquises ; il aurait fui vers le sud tout en allongeant sensiblement la route. La diminution de la vitesse n'aurait cependant pas pu être telle *qu'il ne se produisit pas un choc* désastreux, car, à ces gigantesques constructions que sont les transatlantiques, il faut deux kilomètres de marge pour pouvoir s'arrêter. Mais la déchirure de la coque eût été moindre et, si trois compartiments étanches seulement s'étaient remplis d'eau, le *Titanic* eût encore pu flotter, selon les calculs de la construction. Sa vitesse était telle que la friction avec l'iceberg l'a éventré sur le tiers au moins de sa longueur, puisque chacun des compartiments étanches avaient douze mètres de long.

On fait un grief aux grandes compagnies anglaises de n'avoir pas à bord un nombre de canots de sauvetage suffisant. C'est ce qu'ont immédiatement dit les journaux allemands, qui félicitaient leurs compagnies de navigation nationales d'avoir un beaucoup plus grand nombre de chaloupes. Mais il est démontré que si la *Katserin-Augusta-Victoria* ou l'*Amerika* sombrait, 2,000 personnes ne trouveraient pas place dans les canots. A bord du *Georg-Washington*, de la *Kronprinzessin-Cecilie* et du *Kaiser-Wilhelm II*, les sacrifiés seraient respectivement au nombre de 2,752, 1,959 et 1,475.

Les Français sont glorieux de leur loi de 1907 statuant que les navires à passagers doivent être pourvus de canots et de radeaux pour tout le personnel embarqué. *On peut leur répondre* que leur confiance est illusoire, car, paraît-il, la jauge des canots indiquée au tableau n'est pas la jauge réelle, et il faut, dit-on, diviser par 3 les chiffres portés pour avoir la capacité effective *des embarcations ; si telle chaloupe est* destinée à recevoir 60 personnes, elle n'en peut cependant porter que vingt.

Il serait d'ailleurs regrettable qu'on se figurât que l'augmentation du nombre des canots donnerait une plus grande sécurité. Que le bateau s'incline sur bâbord ou sur tribord, il y aurait toujours au moins une moitié des embarcations rendues inutilisables par leur position à trente ou quarante mètres au-dessus des vagues. Le cas du sauvetage par les canots du *Titanic* a été rare, et il restera probablement unique. Qu'on songe, en effet, que l'équipage a eu deux heures pleines pour conduire l'opération de l'embarquement et qu'il a pu détacher tous les canots.

La véritable mesure à prendre, c'est de sacrifier le record de vitesse que chaque compagnie de navigation veut établir. Le *Titanic* avait l'ordre de battre, dans *son premier voyage*, tous les vaisseaux rivaux ; cela valait des millions pour la « White Star Line » et M. Bruce Ismay était à bord pour télégraphier d'Amérique un bulletin de victoire à la Compagnie dont il est *président. Le pauvre commandant* Smith avait reçu la consigne de faire merveille, et il n'a pas osé s'y dérober. On lui avait signalé la présence des icebergs, mais il a continué de marcher en droite ligne en filant 21 nœuds, lançant son navire avec une incroyable confiance, sous la protection du hasard. Ce fut là la grosse faute, mais aussi le crime commun à toutes les grandes compagnies de navigation.

La plus sûre précaution serait d'aller moins vite, de consentir à changer sa route au risque de l'allonger. Mais on viendra avec des palliatifs : augmentation du nombre des canots, multiplication des cloisons étanches, surveillance constante de la température de la mer ; on bercera et on bernera l'opinion par l'annonce de nouveaux moyens de sécurité, et, le véritable remède, on ne l'appliquera pas.

***

Le Saint-Synode orthodoxe de Bulgarie ne veut pas se prêter au couronnement de Ferdinand 1er comme tsar des Bulgares parce que le souverain est catholique.

Le couronnement se réduira donc à une cérémonie purement civile. Le roi Ferdinand fera bien de comprendre cette leçon qui lui vient de schismatiques.

***

On signale d'Afghanistan un mouvement panislamique très prononcé, qui a eu pour cause première, dit le correspondant du *Temps* à Saint-Pétersbourg, la propagande faite par les Jeunes-Turcs dans tout le monde musulman.

***

A Changhaï, le plus grand centre européen de Chine, la situation est devenue très inquiétante par le fait des troupes révolutionnaires qu'on n'a pas encore pu désarmer. La police établie par les concessions européennes surveille ces troupes chinoises en s'attendant chaque jour à les voir se ruer sur les concessions.

Pèlerinage suisse à Rome

Le nombre des participants est de 610, dont 57 Fribourgeois. Le départ de Lucerne aura lieu lundi, 29 avril, à 11 h. 25 du matin, et l'arrivée à Rome, mardi, à 7 h. 30 du soir.

L'assemblée de Lucerne

Berne, 22 avril.

Comme on le sait, une assemblée avait été convoquée à Lucerne avec le programme de donner une constitution définitive au parti conservateur catholique *suisse. La réunion comptait 210 délégués.* Tous les cantons y avaient des représentants, sauf Vaud et Neuchâtel. Les unions chrétiennes-sociales avaient envoyé 28 mandataires.

Tout faisait prévoir que la discussion serait animée. N'avait-on pas, dans certains milieux, l'intention de créer une organisation nouvelle, sur d'autres bases que celle de 1894 et avec un autre nom ? C'est précisément cette transformation qui donnait à ce congrès sa signification particulière. Le drapeau déployé en 1894 devait être replié. A d'autres temps, disait-on, il fallait un décor nouveau, une nouvelle enseigne. Les statuts soumis à l'approbation de l'assemblée nous présentaient non plus un « parti catholique populaire », mais une organisation *interconfessionnelle sous le titre de « parti* conservateur populaire suisse », permettant aux chrétiens-sociaux, aux conservateurs protestants des Grisons, de Saint-Gall, de Zurich (*rari nantes*) de trouver abri sous ce toit élargi.

Les adversaires de la nouvelle dénomination, parmi lesquels les délégués de Fribourg et de Genève, jugeaient chose fort grave de renoncer au titre de parti catholique, qui avait déjà reçu le baptême du feu et qui avait maintenant droit de cité en Suisse.

On comprend donc l'intérêt qui s'attachait à cette délibération et le tour vif qu'elle a pris. Ce fut une salve de feux croisés, dont le crépitement put faire croire, un instant, à une bataille rangée. Y eut-il des blessures mortelles ? *L'avenir nous le dira. En tout cas, on* comprend que les positions occupées il y a dix-huit ans n'aient pas été abandonnées sans combat. Fribourg a demandé d'abord que la discussion ne fût pas étranglée. La question de la dénomination du parti avait d'autant plus d'importance qu'un changement de nom entraînait aussi un changement d'orientation.

Après un débat de trois heures, le texte proposé par le comité d'initiative a été adopté par 158 voix contre 39 données aux propositions fribourgeoises formulées par M. Deschenaux, conseiller national, et M. Dessonnaz, rédacteur à la *Liberté*.

Fribourg a été soutenu par les délégués du Valais, de Genève, de Berne, par deux ou trois délégués de Bâle, ceux de Schaffhouse et quatre ou cinq de Soleure.

Le scrutin n'a été une surprise pour personne, bien que la dénomination de « parti conservateur-catholique » proposée par la délégation fribourgeoise eût été soutenue un instant par le rapporteur même du comité d'initiative, M. le conseiller d'Etat Düring, de Lucerne, en son nom personnel. C'est que le siège était fait chez nos confédérés *catholiques de la Suisse orientale*. Les orateurs qui voulaient maintenir l'enseigne de 1894 ont eu même de la peine, par instants, à se faire écouter. Il y avait cependant parmi eux des hommes de poids et de mérite, tels que M. le Dr Beck, M. Feigenwinter, M. Mæder, curé de Mümliswyl, M. le Dr Joos, M. Pauchard, rédacteur des *Freiburger Nachrichten*.

La réunion a été ouverte par M. A. Wirz, président de la droite des Chambres fédérales. L'orateur souhaite la bienvenue aux nombreux délégués accourus de toutes les parties de la Suisse. Après avoir rappelé les essais d'organisation politique des catholiques suisses au siècle dernier, le président du congrès constate que l'idée de solidarité a surnagé malgré tous les insuccès. Le parti catholique suisse, par ses représentants à l'Assemblée fédérale, a manifesté sa volonté de faire œuvre positive et de collaborer à la législation fédérale ; mais s'il n'est pas un parti d'opposition *systématique, il entend être respecté* dans ses convictions et dans la pratique de sa religion. Les conservateurs suisses sont un parti historique, qui a ses traditions. Nous voulons conserver le patrimoine religieux et national de nos ancêtres ; nous faisons d'ailleurs partie de la puissance conservatrice par excellence, l'Eglise catholique. Nous sommes en même temps un parti progressiste. Dans ce double but, nous voulons unir nos forces par une solide organisation.

On procède à la constitution du bureau. Est désigné comme président : M. Wirz. Sont élus scrutateurs : M. J. Moser, conseiller national de Lucerne, et Henri Bioley, conseiller d'Etat, du Valais ; secrétaire : M. von Ernst ; *traducteurs : MM. Biroll, Saint-Gall, et* Pauchard, rédacteur, à Fribourg.

M. Düring, conseiller d'Etat, de Lucerne, présente le rapport sur le but de la réunion, au nom du comité d'initiative.

L'orateur débute par un exposé historique. Après 1848, les catholiques suisses formaient des coalitions en certains cas, suivant les circonstances. Quelquefois, les alliés de la veille devenaient les adversaires du lendemain. On finit par comprendre la nécessité d'une organisation. De là, les essais de 1881, l'Union conservatrice, et de 1894, création de la Volkspartei catholique. L'organisation des Katholikentag n'a rien de commun avec l'organisation politique.

Est-ce que cette organisation politique est nécessaire ? Pas besoin de démon*trer cette nécessité ; tout le monde en* est convaincu.

Mais comment voulons-nous nous organiser ? Devons-nous continuer la Volkspartei catholique de 1894, ou bien devons-nous créer quelque chose de nouveau ? M. Düring déclare que des changements ont paru opportuns. Le nouveau a toujours plus d'attrait. Au reste, les organes de l'ancien parti ont disparu. C'est pourquoi on a élaboré un projet de statuts. L'orateur esquisse les lignes fondamentales de ce projet. Il y a les principes qui demeurent, et leur adaptation aux circonstances, qui peut varier.

L'orateur conclut en disant que le peuple conservateur-catholique veut une organisation ; nous devons la lui donner.

L'entrée en matière est votée tacitement, sans opposition.

On aborde la discussion des articles. M. Düring propose, au nom du comité d'initiative, de renvoyer le débat sur la question du titre à la fin de la séance. *De plus, il propose qu'on vote sur le* titre sans discussion préalable.

M. Deschenaux, conseiller d'Etat de Fribourg et conseiller national, fait opposition à ces propositions. On ne peut construire la maison sans savoir quel style on lui donnera. Il faut donc mettre tout d'abord en délibération la dénomination du parti. M. Deschenaux déclare d'ores et déjà qu'il proposera le maintien du titre adopté en 1894, qui est une profession claire et nette des principes catholiques.

M. Brügger, député des Grisons au Conseil des Etats, appuie la motion de voter sur le titre sans débat.

Premier vote. L'assemblée décide, par 104 voix contre 60, de renvoyer la question du titre à la fin des délibérations.

On aborde l'article 1er des statuts, qui est formulé comme suit dans le projet :

« Art. 1. Le parti conservateur populaire suisse a pour but d'organiser les catholiques de la Suisse et leurs coreligionnaires politiques d'autres confessions, en vue d'une action commune sur le terrain de la politique fédérale, dans le sens et l'esprit des principes du parti. »

M. Deschenaux, conseiller national, propose de rédiger cet article ainsi :

« Art. 1. Le parti conservateur-catholique populaire suisse a pour but d'organiser les catholiques de la Suisse en vue d'une action commune sur le terrain de la politique fédérale, etc. »

La question du titre est donc posée, en dépit du vote que l'assemblée vient d'émettre.

M. Deschenaux justifie son amendement. Le parti conservateur-catholique suisse doit arborer franchement ses couleurs. C'est le secret de son unité et de sa force.

M. Brügger (Grisons) combat l'amendement. Il y a des organisations conservatrices, dans tel ou tel canton, qui doivent tenir compte de certaines contingences. Elles ont des alliés à ménager.

M. le Dr Beck *appuie la proposition* de M. Deschenaux. L'amendement se justifie déjà par cette seule considération que nous ne pouvons pas émettre la prétention d'organiser des catégories de citoyens sur lesquels nous n'avons aucune autorité et qui ne nous ont donné aucun mandat de cette espèce.

M. Baumberger, rédacteur des *Neue Zürcher Nachrichten*, invite l'assemblée à voter le texte de l'art. 1er tel que l'a arrêté le comité d'initiative.

M. Brügger a parlé avec une extrême vivacité. M. le conseiller national Deschenaux remet au point une assertion peu mesurée que s'est permise le député Grison.

Il y a de l'électricité dans l'atmosphère de la réunion.

M. Dessonnaz, en appuyant l'amendement de M. Deschenaux, propose l'adjonction d'un alinéa ainsi conçu :

« Le parti conservateur-catholique admet les membres d'autres confessions qui acceptent de travailler de concert avec lui dans des questions d'intérêt commun. »

Cet amendement permettra aux organisations cantonales qui se trouvent dans des conditions spéciales de garder le *statu quo*, sans que, pour autant, ces situations spéciales soient érigées en *règle fondamentale du parti ; nous ne* voulons pas d'un parti interconfessionnel ; mais nous ne repoussons ni les chrétiens-sociaux, ni les protestants qui se rencontrent avec nous sur certains points.

La discussion devient générale. De tous côtés, on demande la parole. Le président est obligé d'inscrire les orateurs.

M. le curé Mæder, de Mümliswyl (Soleure), prononce un excellent discours, où il fait voir que les partisans de l'interconfessionnalité s'illusionnent sur le profit que le parti conservateur-catholique peut espérer tirer de l'attitude qu'ils veulent lui donner.

M. Mæder montre que le sacrifice qu'on nous demande de faire, par ménagement *pour certains préjugés, non seulement ne* répond à aucune nécessité tactique, mais est au contraire déconseillé par l'intérêt de la cause conservatrice-catholique. Avant de songer à la conquête d'adhésions problématiques, il faut conserver nos troupes fidèles : or, ces troupes sont formées du peuple catholique. Dans la diaspora, en particulier, il n'y a pas d'espoir de gagner, par une étiquette neutre, les syndicats, qui ne viendront jamais à nous comme tels ; mais nous risquerions de perdre les ouvriers catholiques organisés en *Mænnervereine* sous une étiquette franchement confessionnelle.

M. Pauchard, rédacteur des *Freiburger Nachrichten*, soutient avec vigueur les propositions fribourgeoises.

M. Pauchard montre que l'intérêt de *la cause, soit dans la diaspora, soit dans* les cantons catholiques, demande que nous arborions franchement notre drapeau. A l'égard de la diaspora, l'histoire montre que l'organisation des forces catholiques n'est possible que sur le terrain confessionnel ; dans les cantons à majorité conservatrice, l'intégrité des principes et l'enthousiasme pour la cause, dans la jeunesse, ne peuvent être entretenus que si l'on déploie les couleurs catholiques. Qu'adviendra-t-il d'ici dix ou vingt ans si nous n'osons pas, aujourd'hui, nous dire catholiques ?

La solution interconfessionnelle qu'on nous presse d'accepter est incompatible encore avec la mission de la presse conservatrice-catholique, qui a tous les jours à combattre pour les principes religieux.

Les partisans *du projet tout donner* leurs orateurs : M. Meyenberg, professeur au Séminaire de Lucerne, M. l'avocat Melliger, de Zurich, M. Staub, conseiller national, de Saint-Gall, M. Müller, procureur général, à Zoug, etc. etc. La grande majorité de l'assemblée leur est visiblement acquise, tandis qu'elle supporte plus qu'elle n'écoute les défenseurs des amendements. Le manque de déférence se traduit même, à certain moment, par des signes d'impatience peu courtois. Un orateur propose d'arrêter la la discussion et de voter en bloc, sans autre débat, sur l'ensemble des statuts.

Le président, M. Wirz, use toute sa diplomatie à faire respecter les formes parlementaires.

Le dernier discours est celui de M. le Dr Beck, professeur à Fribourg, qui fait un vigoureux plaidoyer pour le maintien de la profession de foi conservatrice-catholique. M. Beck montre éloquemment quelle faiblesse ce serait de replier *le drapeau à l'heure actuelle. Nous ne* pouvons pas, nous ne devons pas consentir à une pareille abdication. Au lieu de servir les intérêts de la cause, comme on se l'imagine de certain côté, nous les compromettrions infailliblement.

M. Beck relève une déclaration de M. Brügger, qui a fait entendre que, si l'assemblée ne ratifiait pas le projet du comité, le parti conservateur grison se verrait obligé de rester à l'écart. Ce langage autoriserait d'autres organisations cantonales à énoncer la même réserve, si on ne se range pas à leurs vues.

M. le Dr Beck montre que l'interconfessionnalité du parti mettrait le clergé dans une fausse situation, qu'elle paralyserait le parti lui-même dans des questions essentielles, enfin, qu'elle imposerait à la presse catholique des entraves inacceptables.

Mais le siège de la majorité était fait. On a vu plus haut quel a été le résultat du vote.

On a mis ensuite en votation la question du titre. La dénomination : « Parti conservateur populaire » l'a emporté par 145 voix contre 37 qu'a ralliées la dénomination « Parti catholique populaire ».

Enfin, la majorité a voté en bloc les articles des statuts, remettant à une séance de relevée de discuter l'exposé des *principes*.

La délégation fribourgeoise a jugé que, la question des principes étant tranchée par le vote dans lequel elle avait succombé, elle pouvait s'abstenir de prendre part à une discussion de pure forme.

Au dîner qui a suivi la séance du matin, lecture a été faite de diverses dépêches d'absents. Sur la proposition de M. Daucourt, conseiller national, un télégramme a été adressé à M. le député aux Etats Python, pour lui exprimer des vœux de complet rétablissement.

La catastrophe du « Titanic »

Déclaration de M. Ismay

M. Ismay a publié une déclaration dans laquelle il nie s'être occupé de la navigation du *Titanic*. Il affirme que le *capitaine ne l'a jamais consulté au sujet* de la conduite du navire et qu'il ne lui a rien suggéré ni au sujet de la route à suivre, ni en ce qui concerne la navigation. Il ne jouissait d'ailleurs d'aucun privilège de plus que les autres passagers de 1re classe. Il n'avait pas même place à la table du capitaine et ne dînait par conséquent pas avec lui au moment de la collision. M. Ismay dément avoir cherché à se rendre en Angleterre pour échapper à l'enquête.

M. Carther, passager de première classe à bord du *Titanic*, affirme que les accusations portées contre M. Ismay sont injustes.

« Pendant que les canots s'éloignaient, dit-il, M. Ismay rama avec moi et deux matelots, jusqu'au moment où nous *aperçumes le Carpathia*.

« J'affirme que M. Ismay n'a pris place dans un canot qu'après s'être assuré qu'il n'y avait plus personne sur le pont. »

La mort du capitaine Smith

La lumière est faite maintenant sur la mort du capitaine Smith.

Du fait qu'il tenait un revolver à la main et qu'il était bien en vue debout sur la passerelle, beaucoup ont conclu à tort qu'il s'était suicidé. L'enquête de la commission a réduit ces dires à néant. Un sauveteur présent sur la passerelle déclare qu'il a vu le capitaine sauter à la mer au moment où les vagues commençaient à l'atteindre. Ses derniers mots, tournés vers les chauffeurs qui s'étaient groupés à proximité, ont été : « Allez, vous avez fait votre devoir et l'avez bien fait. Je ne vous demande plus rien, je vous délivre. Chacun pour soi maintenant, et que Dieu vous bénisse ! »

Ce disant, il prit l'un des deux petits enfants qui pleuraient sur le pont ; c'était une petite fille, et la tenant sous son bras, il sauta dans les flots.

« Je fis comme le capitaine, déclare le témoin, après avoir saisi l'autre petit. Le froid me surprit si vivement que je per*dis mon fardeau. L'intention du capi*taine était de nager vers le bateau démontable et de mettre en sûreté l'enfant qu'il avait saisi ; mais le canot sombra. Accroché à l'épave, je cherchai des yeux le capitaine et je ne le vis pas. »

Ce récit est confirmé par M. Charles Williams, passager anglais. Il a vu le capitaine nager, tenant le petit enfant.

Gyril Hamby, matelot de 1re classe, déclare qu'il a vu le capitaine sauter à la mer, gagner à la nage le bateau de sauvetage, déposer l'enfant qu'il tenait sous son bras, aider une femme à y prendre place, et sourd aux appels, regagner à la nage son paquebot pour y mourir.

Le journaliste Stead

Nous avons mentionné que, parmi les passagers qui ont disparu avec le *Titanic*, se trouvait M. William Thomas Stead, qu'un de ses confrères n'hésitait pas à appeler le premier journaliste du monde». Il était incontestablement le premier journaliste anglais.

W. T. Stead naquit en 1849. Son père

M. William Thomas Stead

était un ministre protestant de la secte des Congrégationalistes. Le futur journaliste commença sa carrière en qualité de commis chez un négociant de Newcastle. Mais il sentit de bonne heure sa véritable vocation, et tout jeune encore il donna au *Northern Echo* des articles qui furent très remarqués, si bien qu'à l'âge de 24 ans il était devenu rédacteur en chef de ce journal très influent dans le nord de l'Angleterre. En 1880, il fut adjoint à M. Morley (aujourd'hui lord Morley) comme rédacteur en chef de la *Pall Mall Gazette*, qu'il dirigea seul à partir de 1883 jusqu'en 1889. Son règne dans les bureaux de la rédaction fut l'ère durant laquelle ce journal atteignit au zénith de la célébrité aussi bien que de la prospérité. M. Stead introduisit la sensation dans le journalisme. Il entendait à merveille l'art de faire marcher de front la haute mission moralisatrice qu'il croyait fermement être celle de la presse avec les intérêts commerciaux de la feuille qu'il dirigeait.

Un jour, la *Pall Mall Gazette* publia en tête de ses colonnes un avis avertissant les femmes, les enfants, et toutes les personnes qui craindraient d'être scandalisées de ne point acheter les numéros du lendemain et du surlendemain. Il n'en fallut pas davantage pour que tout le tirage — qui avait été triplé pour la circonstance — fut enlevé en quelques heures.

Le journal dénonçait avec une éloquence vengeresse un épouvantable abus dont presque personne ne soupçonnait l'existence, la « traite des blanches » qui se faisait à Londres sur une vaste échelle. La longue et vigoureuse philippique de M. Stead, intitulée « Le tribut payé par les jeunes filles à la Babylone moderne », appuyée par des exemples aussi nombreux que navrants, produisit une sensation indicible. Mais ce n'est pas tout.

Afin de prouver combien il était facile d'éluder les dispositions de la législation qui était censée protéger l'innocence des jeunes filles, M. Stead viola la loi, en tout bien tout honneur, et sans causer de préjudice à personne. Toutefois, la loi avait été violée, et M. Stead fut condamné à la prison. Il profita de la circonstance pour faire la description de la vie d'un prisonnier dans ce style brillant et pittoresque qui était le sien. On s'arrachait les numéros de la *Pall Mall Gazette*, qui ne pouvait suffire aux acheteurs. Conclusion : la législation fut rendue plus sévère, la « Ligue de Pureté » fut fondée, le journal encaissa des bénéfices considérables, et son rédacteur en chef reçut la bénédiction du Cardinal Manning par-dessus le marché.

M. Stead, qui avait introduit la sensation dans le journalisme, fut aussi l'inventeur de l'« interview », comme on dit maintenant, comme si ce mot n'était pas la traduction anglaise du vocable français « entrevue ».

M. Stead était un pacifiste convaincu. Il croyait à l'influence du Tribunal d'arbitrage de la Haye. Lorsqu'il quitta la *Pall Mall Gazette*, il fonda la *Review of Reviews* dont il voulut faire l'organe de la paix mondiale. Tout dernièrement, il fit deux fois le voyage de Constantinople dans l'espoir de faire cesser les hostilités entre la Turquie et l'Italie.

Il était aussi vivement préoccupé du problème religieux, et il se rendait précisément en Amérique pour prendre part à un mouvement en vue de ramener les hommes à la religion.

Pourquoi faut-il que, à côté de ces nobles préoccupations, M. Stead se soit laissé entraîner au spiritisme ?

Il y a deux ans, il crut à l'évocation qu'on fit pour lui de l'esprit de Gladstone, et sa crédulité le couvrit de ridicule tout en nuisant considérablement à son crédit intellectuel.

L'héroïsme du major Butt

Quand le président des Etats-Unis apprit que le major Butt était définitivement au nombre des victimes, il prononça cette parole, d'après le *Daily Chronicle* : « Je n'ai jamais eu le moindre espoir qu'Archie (c'est le petit nom du major) pût être au nombre des survivants. Quand j'ai su que 1200 personnes ont sombré avec le *Titanic*, j'ai eu la conviction que lui aussi était au fond. Archie était un soldat, toujours sur le pont ; c'était là sa place. »

A bord du *Titanic* se trouvait aussi Miss Mary Young, qui enseigna le piano aux enfants de M. Roosevelt ; elle avait connu le major Butt à Washington, et ce fut elle qui reçut son dernier adieu.

« J'ai pris place dans le dernier canot, raconte-t-elle. Le major Butt, par son calme et son sang-froid, inspirait le courage partout autour de lui.

Il m'aida à prendre place dans le canot de sauvetage, avec le calme et la correction qu'il aurait mis à m'avancer un fauteuil dans un salon ; quand le canot fut descendu pour être mis à flot, debout sur le pont, il enleva son chapeau, me dis : « Good bye ! » (Adieu !) et me fit de la main des signes d'adieu.

Il était toujours sur le pont les pieds déjà dans l'eau, tandis que notre canot s'éloignait, et, la dernière fois que je vis ce brave, il souriait et agitait son chapeau en signe d'adieu. »

Ce héros, un des plus brillants officiers de l'armée américaine, aide de camp de M. Roosevelt puis de M. Taft, est catholique. On sait qu'il revenait d'une mission spéciale du Vatican. Son frère, M. Butt, est associé d'une des principales firmes cotonnières de Liverpool.

Deux prêtres noyés

Parmi les passagers, — et les victimes, — figuraient deux prêtres catholiques, un anglais et un russe. Le premier, le P. Thomas Byle, est originaire d'Ongar, dans le comté d'Essex ; fils d'un pasteur protestant, il fit ses études à Oxford, se convertit au catholicisme et entra dans les ordres. Il se rendait en Amérique, où il avait déjà un frère. Le second religieux, le P. Joseph Mantvilla, né en Russie, était venu étudier l'anglais à Londres et se rendait aux Etats-Unis, où il devait se consacrer aux missions parmi les émigrants polonais.

Les soutiers

Un autre détail émouvant est la mort des malheureux soutiers qui tentèrent de s'évader presque nus, et, sortant d'une température extrêmement élevée, plongèrent dans l'eau glacée. La plupart sont morts de congestion.

A la recherche des morts

On annonce que le vapeur *Mackay-Bennet*, envoyé par le gouvernement américain sur les lieux de la catastrophe, a recueilli 64 cadavres que l'on croit pouvoir identifier.

Les passagers suisses

Le bureau fédéral de l'émigration déclare que les passagers suisses du *Titanic* étaient au nombre de 16 dont 8 sont sauvés. On n'a pas de nouvelles des huit autres, dont voici les noms : Albert Wirz, de Zurich, Vincent et Marie Kink, de Zurich, Joseph Arnold et Mme Arnold, d'Attinghausen, Aloyse Haas, Narcisse Bazzi, de Brissago, et Pierre Piazza, de Lugano.

L'enquête en Angleterre

A la Chambre des communes, répondant à diverses questions, le ministre du commerce, M. Buxtens, déclare qu'on prend des mesures pour constituer immédiatement un tribunal supérieur chargé de faire une enquête sur la perte du *Titanic*. En raison de la gravité exceptionnelle de cette affaire, on s'est mis en communication avec le lord chancelier en vue de nommer si possible une haute autorité judiciaire, dont les membres fonctionneraient comme commissaires en cas de naufrage.

Les affaires sont les affaires

Dans le désarroi de la catastrophe, le sens des affaires n'a pas perdu ses droits et l'on fait quelque bruit à New-York sur les révélations fournies à l'enquête, au sujet du silence qu'observa l'opérateur du *Carpathia* pendant si longtemps, alors que le monde entier attendait des précisions sur le désastre. On apprend aujourd'hui qu'il agit ainsi sur les ordres formels de M. P. W. Sammis, ingénieur en chef de la Compagnie Marconi, M. Sammis ayant conclut *a priori* la vente du récit à certains journaux. Trois messages qui ont été interceptés par le gouvernement avaient été envoyés au *Carpathia*, enjoignant à l'opérateur de ne transmettre aucune information.

Le premier était ainsi conçu :

« Ferme ton bec, ne lâche pas l'histoire. Forte somme pour toi. »

Le second message se lisait ainsi :

« Si tu es malin, garde l'histoire pour toi. La Compagnie Marconi s'occupera de toi. »

Ces deux radiotélégrammes n'étaient pas signés.

Voici le texte du troisième :

« Arrête ; ne dis rien ; ne lâche pas l'histoire qui te vaudra un nombre de dollars comprenant quatre chiffres. M. Marconi est d'accord. T'attendrai au quai. »

Celui-ci était signé « Sammis » et M. Sammis reconnaît l'avoir envoyé. Il sera traduit devant la commission d'enquête sénatoriale.

Lorsqu'on l'informa de l'envoi des messages, M. Marconi déclara n'en jamais avoir entendu parler.

Le mariage d'une survivante

Hier, on a célébré dans la chapelle Saint-Christophe, à New-York, le mariage de miss Marion Wright, de Yeovil (Somersetshire), la jeune Anglaise qui échappa au désastre, avec M. Arthur Woolcott. Les comités de secours lui offrirent sa toilette nuptiale et ses deux témoins étaient des survivants du *Titanic*.

La guerre italo-turque

Le gouvernement italien continue à garder le plus grand secret sur ses intentions et sur les objectifs éventuels de la flotte.

L'escadre de la mer Egée est partagée en deux divisions. Il semble que l'une doive regagner les eaux de Tarente. L'autre croise et pousse des reconnaissances sur divers points que signalent les dépêches qu'on lira plus loin. Mais elle ne s'écarte guère de Samos et de Rhodes et on peut admettre que le gouvernement italien vise ces deux îles.

S'il faut en croire certaines agences, la première escadre n'est pas revenue en Italie, mais continue à croiser entre Tobrouk et l'Archipel.

On est sans nouvelles de l'escadre du duc des Abruzzes, composée de 36 destroyers et torpilleurs.

A la suite du bruit signalé par le vali de Smyrne que 8 navires italiens auraient fait leur apparition devant Chio et auraient donné un délai de quatre heures pour rendre l'île, faute de quoi elle serait bombardée, le ministre de l'intérieur turc a télégraphié au gouverneur de Chio, mais n'a pas encore reçu de réponse.

Tous les câbles de l'Archipel à l'exception de celui de Mytilène sont coupés.

Le blocus des Dardanelles cause de grandes difficultés à la navigation. Il y a plus de cinquante bateaux à vapeur dans le port de Constantinople. Le transport des voyageurs, des marchandises et de la poste est arrêté ; mais on prend des mesures pour rétablir les communications par des voies indirectes. Les compagnies de chemins de fer ont accordé au gouvernement turc des facilités pour le transport des céréales. Les autorités municipales prennent sans cesse des mesures pour empêcher le renchérissement des vivres. L'interruption des communications avec Trieste a causé une forte hausse sur le marché aux sucres.

L'émeute de Fez

Le correspondant spécial envoyé par l'Agence Havas avec M. Regnault et qui a assisté à l'émeute de Fez adresse un télégramme daté du 18, disant que 40 soldats chérifiens sont allés le 17, au matin, protester violemment auprès d'El-Mokri contre la diminution de l'ordinaire et l'obligation de porter le sac.

El-Mokri leur répondit que cette dernière obligation n'avait pas même été envisagée. Quatre soldats avaient été, sur leurs instances, reçus par le sultan qui leur recommanda le calme. Ces soldats donnèrent le signal de la rébellion en tirant sur leur capitaine. La rébellion, qui avait pris naissance à la Casbah des Cherarda, gagna d'autres tabors. Bientôt, plusieurs officiers instructeurs français étaient assassinés. Les rebelles, suivis d'une partie de la population, gagnèrent les maisons habitées par des Français pour tuer les habitants. Certains de ceux-ci ont opposé une résistance héroïque à leurs meurtriers.

Trois télégraphistes ont tiré entre deux et six heures contre une cinquantaine d'indigènes, mais ils ont finalement succombé. Leurs cadavres ont été arrosés de pétrole et brûlés. D'autres Français, après cinq heures de résistance, ont été sauvés avec leurs familles par le caïd Mechonor, qui leur fit traverser le jardin secret de Moulaï Idriss.

Pendant ce temps, les représentants du *Matin* de l'*Agence Havas* et de la *Dépêche Marocaine*, enfermés dans des maisons, avaient été invités par le chérif des Ouezzan à ne pas se montrer. La légation, prévenue, leur promit l'envoi d'une escorte. Cependant, l'émeute continuait. Des soldats chérifiens promenaient au bout de piques des têtes et des entrailles d'Européens. Des femmes excitaient les émeutiers. Bientôt la canonnade et la fusillade retentissaient vers le sud. A neuf heures du soir, les journalistes étaient délivrés par une compagnie de tirailleurs qui était concentrée à la légation de France. Ces tirailleurs allèrent ensuite successivement secourir tous les Européens. Les victimes de la révolte ont été inhumées le 18 avril. A midi, la canonnade recommençait dans le quartier nord, mettant les révoltés en fuite.

On mande encore de Fez qu'on a retrouvé une cinquantaine de cadavres d'Israélites. Le tiers de leur quartier a été détruit par l'incendie. Le général Moinier campe à Dar Debibag. Toutes les portes de la ville sont occupées par des troupes françaises. Le calme continue.

Le Père Franciscain tué dans l'émeute de Fez est le P. Fabre.

Le drame de la Lena

Les journaux russes donnent maintenant de longs détails sur le drame du 17 avril russe aux mines de la Lena (Sibérie). Les ouvriers étaient réunis au nombre de 3,000 demandant la mise en liberté de leur comité de grève arrêté la veille.

Le capitaine Ireschenko leur fit savoir que s'ils ne s'en allaient pas il emploierait la force. L'ingénieur Toulchinsky adjura les grévistes de se disperser. Malheureusement, les premiers rangs poussés par leurs camarades ne purent suivre des conseils qu'eux seuls avaient entendus. La foule se rapprochant des troupes, cette dernière tira, après les signaux d'usage. Les grévistes se jetèrent à terre, puis, revenant de leur première stupeur, se précipitèrent sur les soldats aux cris de « Hourrah ! »

Trois nouvelles salves les arrêtèrent, et jetèrent une panique indescriptible.

D'après les chiffres donnés aujourd'hui, il y a en tout, comme blessés et morts, trois cent quatre-vingt-dix victimes.

Hier lundi, a été déposée une demande d'interpellation à la Douma.

L'événement tragique produit en Russie une émotion intense.

Les Russes en Perse

Le cadavre d'un déserteur russe ayant été trouvé dans le faubourg de Disa, à Ourmiah, percé de trois balles, le commandant des forces russes, convaincu que les habitants du faubourg étaient les coupables, a fait évacuer les maisons, qui ont été ensuite bombardées. Huit bâtiments ont été la proie des flammes.

Les élections serbes

Sont élus aux ballottages cinq vieux-radicaux, un radical indépendant, deux libéraux, deux progressistes ; reste un député à élire. Le gouvernement possède maintenant 84 sièges dans la nouvelle Shoupchtina. L'opposition ne réunit que 82 députés ; mais on ne peut compter deux députés comme une véritable majorité assurée.

Echos de partout

LA DYNASTIE DES ASTOR

La mort du colonel Astor dans le naufrage du *Titanic* attire l'attention sur cette dynastie financière.

Le fondateur de cette dynastie, à la fin du 18me siècle, fut Jean-Jacob Astor, quatrième fils d'un pauvre boucher du Grand-Duché de Bade. Il quitta sa famille, alla gagner sa vie en Hollande, puis à Londres, puis partit pour l'Amérique afin d'y vendre des flûtes allemandes. Il paya sa place 125 francs et n'avait que sept flûtes pour toute marchandise.

Mais, sur le navire, il avait fait connaissance de quelqu'un qui lui avait donné un utile conseil sur le meilleur moyen alors connu de faire rapidement fortune en Amérique : c'était d'acheter des fourrures aux Indiens en les échangeant contre une pacotille à bon marché et de les revendre en Angleterre. J. J. Astor se décida à essayer de ce nouveau métier. C'était en 1786. Il entra dans une maison de fourrures où il commença par battre les peaux. Petit à petit, il s'éleva jusqu'aux fonctions d'acheteur et il commença à parcourir l'Etat de New-York, achetant aux trappeurs le produit de leurs chasses.

Il s'était marié avec la fille de sa logeuse, Miss Sarah Todd. Et comme sa femme lui apportait une dot de 1500 francs, qu'elle était laborieuse comme lui et que la fortune ne venait pas vite, ils joignirent le commerce des instruments de musique à celui des fourrures.

Petit à petit, J. J. Astor embrigada chasseurs et trappeurs qui lui vendaient les fourrures à son comptoir du Sault-Sainte-Marie (Ontario) et à son établissement d'Astoria dans l'Orégon qu'a décrit le romancier Washington Irving. Vingt ans après son arrivée en Amérique, le fils du boucher badois possédait des vaisseaux qui portaient ses fourrures sur tous les grands marchés du monde, de Londres à Hong-Kong.

Mais où le fondateur de la dynastie des Astor montra un véritable génie, ce n'est pas dans la manière dont il gagna son argent, mais dans la façon dont il le plaça.

Il le plaça sur le développement de New-York. New-York était alors une toute petite ville qui s'étendait sur une infime portion du Sud de l'île de Manhattan.

J. J. Astor eut foi en l'avenir de New-York : il acheta tous les terrains qu'il put trouver sur les limites Nord de New-York ; il employa tout l'argent dont il disposait ainsi, et il fit une règle à ses enfants de ne jamais placer autrement leur argent.

Lorsqu'il mourut à l'âge de 85 ans, sa fortune était évaluée à cent millions, soit 800 mille fois le capital avec lequel il avait débuté à New-York. Le placement était bon ; il devait devenir encore meilleur par la suite.

J. J. Astor laissait trois fils : l'aîné, William Backhouse Astor, chef de la famille, appliqua scrupuleusement les instructions de son père ; lorsqu'il mourut, en 1875, la fortune des Astor avait plus que doublé. Il laissait deux fils : l'aîné, Jean-Jacob, second du nom, mourut en 1890 laissant à son fils William — 625 millions, le cadet William mourut en 1892 laissant 350 millions à son fils Jean-Jacob — celui qui vient de périr avec le *Titanic* — et 275 millions à ses filles, Mrs Chanler et Mrs Roosevelt.

Quelle est actuellement la fortune des Astor ? Il est bien difficile de le dire exactement. Voici néanmoins quelques indications assez précises : la valeur des terrains et immeubles possédés à New-York dans l'île de Manhattan par la famille Astor peut être estimée en 1911 à près de 750 millions de francs, d'après le rôle des impôts. En effet, ces propriétés sont évaluées officiellement à 539,796,500 francs, ce qu'on estime être 60 % de leur valeur réelle. La part de M. William Astor qui vit en Angleterre figure pour 251,150,000 francs. Le colonel John Jacob Astor, qui vient de mourir, était taxé pour un capital de 206,014,000 francs.

Voilà donc une fortune colossale qui repose tout entière sur l'exploitation judicieuse d'une loi économique bien connue : la plus-value des terrains dans une ville qui se développe.

On cite telle ferme achetée en 1811 18,000 francs par J. J. Astor, qui vaut aujourd'hui 35 millions et est toujours entre les mains de la famille.

MOT DE LA FIN

Chez une modiste, une ouvrière se présente :

— Madame, j'ai la spécialité de faire des nœuds pour les chapeaux. Je les fais très bien et j'ajoute même que je les fais très vite...

— Quelle vitesse ? demande la modiste en souriant.

— Quarante nœuds à l'heure.

Confédération

Chrétiens-sociaux. — Dimanche s'est tenue au casino d'Aussersihl (Zurich) la réunion des délégués des associations chrétiennes-sociales. Y ont pris part plus de 200 ouvriers et ouvrières. M. le Dr Beck, professeur à l'Université de Fribourg, y a présenté un rapport sur la revision de la loi sur les fabriques.

La dernière pierre. — L'ingénieur en chef du Loetschberg télégraphie qu'on a placé hier la dernière pierre du tunnel.

Dans le camp socialiste. — Les journaux vaudois et neuchâtelois annoncent que M. Naine, conseiller national, va quitter Lausanne, pour retourner à la Chaux-de-Fonds, où il prendrait la direction d'un organe socialiste quotidien.

La douane à la frontière italo-suisse. — On nous écrit de Lugano en date du 21 :

De nombreuses demandes avaient été adressées à la direction suisse des douanes afin d'obtenir que les voyageurs venant par train d'Italie passent la visite de la douane à Lugano au lieu de Chiasso. La direction des douanes vient de faire droit à ces demandes. B.

Le ballottage dans le Jura-Sud

(De notre correspondant jurassien)

Porrentruy, 22 avril.

Chacun attend avec une très vive impatience le résultat du scrutin de ballottage de dimanche prochain, pour le remplacement de M. Virgile Rossel au Conseil national. On sait que restent en présence le candidat radical, M. Savoye, et le socialiste, M. Ryser.

Au lendemain des premières opérations électorales, je n'ai pas hésité un instant à dire qu'il importait que les conservateurs-démocrates du XIme arrondissement donnassent leurs voix au candidat ouvrier. C'est une question de tactique. Il s'agit, en effet, que tous les partisans de la représentation des minorités unissent leurs efforts afin de mettre en échec le parti radical, qui a la prétention d'accaparer les trois sièges du Jura-Sud au Conseil national. La campagne électorale a été commencée sur cette base ; on doit la poursuivre et la terminer de même.

Cette attitude est non seulement dictée par les circonstances ; elle l'est encore par les principes du parti conservateur-démocratique du Jura, qui reconnaît le droit des minorités à une représentation, en attribuant, dans l'arrondissement nord où il possède la majorité, un siège aux radicaux.

Cette manière de voir n'a pas été agréée par tout le monde. Certaines interventions, assez étranges, ont eu lieu en vue d'une alliance des conservateurs et des radicaux contre les socialistes. On a pu se demander si de telles propositions ne procédaient pas moins de préoccupations supérieures que de sympathies personnelles. Quoi qu'il en soit, une semblable tactique eût assuré l'écrasement des minorités dont fait partie le contingent démocratique du Jura-Sud.

Les conservateurs-démocrates ne commettront pas cette erreur.

Le comité central du parti démocratique du Jura, réuni hier, dimanche, à Saignelégier, a décidé à l'unanimité d'engager les électeurs conservateurs-démocrates à voter pour M. Ryser. Le comité central a pris en considération les mêmes raisons que celles exposées ici.

La cause est donc entendue. Le parti démocratique va donner loyalement ses voix au candidat ouvrier. Si les socialistes font l'effort auquel le succès de M. Graber, à Neuchâtel, ne manquera pas de les encourager, la défaite radicale est assurée dans le Jura-Sud.

La presse majoritaire et gouvernementale fait preuve ces jours-ci d'une mauvaise humeur qui tient de l'affolement. On sent couler le navire.

CANTONS

BERNE

Une subvention de trop. — L'Institut suisse pour le sérum antidiphtérique et le vaccin contre la petite vérole (*Schweiz. Serum und Impfinstitut*) paie à ses actionnaires un dividende de 7 %. Un correspondant du *Berner Tagblatt* demande que l'Etat retire sa subvention à cet institut, car ce n'est pourtant pas pour augmenter les dividendes d'actionnaires que le subside est accordé, mais bien plutôt pour permettre de procurer au public des produits pharmaceutiques aussi bon marché que possible.

SAINT-GALL

Décès. — Une dépêche de Cham (Zoug) annonce que hier, en sortant de l'assemblée des actionnaires de la fabrique de lait condensé, M. Bœsch, conseiller national, a été frappé d'une attaque et qu'il a succombé au bout de quelques minutes.

M. Jean-Jacob Bœsch était né à Kappel (Saint-Gall), en 1849. Il se voua à l'industrie du tissage d'abord, puis à celle de la broderie. Il faisait partie de nombreux conseils d'administration de banques ou de sociétés de commerce. Il fut élu au Conseil national pour la première fois en 1902, comme successeur de Théodore Curti.

M. Bœsch siégeait dans la gauche radicale.

VAUD

Le commerce du bétail. — Le Grand Conseil vaudois vient d'être saisi d'un projet de loi disant que nul ne peut exercer le commerce de bestiaux dans le canton de Vaud sans avoir obtenu au préalable une patente délivrée par le Département de l'intérieur.

Actuellement, le canton de Zurich et celui de Fribourg possèdent une loi sur le commerce du bétail, et ces lois fonctionnent très bien.

VALAIS

Caisse hypothécaire et d'épargne. — On nous écrit :

L'emplacement du nouveau bâtiment de cet établissement est enfin désigné : c'est la propriété de M. Gabioud, en face de la cour de la poste, à la rue de la Dent Blanche. Ainsi que la Direction de la banque l'annonçait au Grand Conseil, un concours sera ouvert entre les architectes de la Suisse pour la construction de cet édifice.

La R. P. communale

A GENÈVE

Genève, 22 avril.

Pour la troisième fois, le corps électoral genevois s'est prononcé en faveur de la R. P.

En 1892, il l'a introduite pour l'élection du Grand Conseil ; puis il a donné une forte majorité lors de la votation relative à l'application du même principe au renouvellement du Conseil national, et, hier encore, il a sanctionné la loi adoptée par le Grand Conseil étendant la R. P. à la nomination des municipalités dans les communes de plus de 3000 habitants.

Radicaux, jeunes-radicaux, philibertins, une fraction des démocrates obéissant à M. Gignoux, maire des Eaux-Vives qui, dans l'espèce, défendait son fief, combattaient le projet. Indépendants, socialistes et la majorité du parti démocratique avaient pris position en faveur de la réforme électorale.

Le scrutin a été fort peu fréquenté. Sur 28,032 électeurs, 6273 seulement ont déposé leur bulletin.

Les communes rurales laissées en dehors par la loi ont pratiqué une abstention regrettable. Toutes les communes intéressées, sauf Lancy, l'ont acceptée.

Le parti indépendant ne peut que se féliciter du résultat. A l'avenir, on ne pourra plus pratiquer, à l'égard de ses candidats, l'exclusivisme dont il a déjà souffert en ville. Il sera représenté dans tous les conseils communaux par des hommes de confiance et cette raison primordiale a contribué à lui dicter sa conduite.

En outre, le nouveau régime contraindra nos adhérents à s'organiser dans toutes les communes de l'agglomération urbaine, où nombre de Confédérés nous échappent parce qu'ils nous ignorent, et vont grossir les rangs des autres partis.

Bonne journée donc, dont les conséquences se feront heureusement sentir dans toute notre vie politique et administrative. G.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Mort d'un maire en réunion publique. — Le maire de Flayosc (département du Var), s'était rendu dimanche soir à une réunion organisée en vue des élections prochaines. A son entrée dans la salle, il fut reçu par des sifflets. Sous le coup de l'émotion, on le vit s'affaisser. Bientôt il succombait aux suites de l'affection cardiaque dont il était atteint.

Ouragans. — Une série d'ouragans dévastateurs se sont abattus sur l'Illinois et l'Indiana (Etats-Unis). On signale 32 tués et 100 blessés. Les dégâts sont considérables.

Naufrage. — On mande de Tché-Fou (mer de Chine) que le steamer japonais *Sathio-Maru* s'est échoué sur un promontoire.

Les passagers et le courrier ont été débarqués. Des secours ont été envoyés en toute hâte.

SUISSE

Drame. — Un drame sanglant s'est déroulé hier matin, à Genève, rue des Tramways, à la Jonction. Au quatrième étage d'un immeuble habitait depuis une année un ouvrier italien, André Blanchi, originaire de Côme, âgé de 44 ans, tailleur de pierres, avec sa femme, née Marie-Jeanne Boquet, 41 ans, originaire de Thusy (Haute-Savoie), et ses deux enfants, Germaine, 14 ans, et Louis, 10 ans. Blanchi était connu pour avoir un caractère méchant et sournois ; à maintes reprises déjà, il avait fait des scènes violentes et avait battu sa femme et ses enfants.

Hier matin, à 6 h. 30, Blanchi se leva, s'habilla, descendit à la cave, où il but un verre d'eau-de-vie, puis remonta à son appartement. Après avoir étourdi sa femme, encore couchée, d'un coup de poing, il sortit de sa poche un couteau à cran d'arrêt et lui en porta un coup violent dans la région du cœur.

La petite Germaine, qui avait assisté épouvantée à ce drame, cria au secours et alla chercher des voisins qui accoururent aussitôt.

La victime, qui avait perdu connaissance, fut aussitôt transportée à l'hôpital où l'on constata que le cœur avait été atteint. Malgré tous les soins, la malheureuse mourut un peu avant midi.

Le mari assassin a été arrêté dans la soirée.

Les cyclistes imprudents. — Hier matin, lundi, à un croisement de routes, à Winterthour, le nommé Joseph Reich, 36 ans, célibataire, employé d'une brasserie, s'est jeté avec sa bicyclette contre un camion automobile à pleine allure et a été blessé si grièvement qu'il a succombé peu après à l'hôpital.

Les employés infidèles. — Des malversations et des détournements ont été constatés dans les magasins de la Société coopérative de Claro, près de Bellinzone ; l'un des employés coupables a pu être arrêté.

Les enfants et les allumettes. — Des enfants qui jouaient avec des allumettes ont mis le feu à une grange, à Thayngen (Thurgovie). Le bâtiment a complètement brûlé avec de grandes provisions de fourrage.

Concours intéressant

Un prix de 20,000 francs sera décerné en 1914 à la suite d'un concours international, au meilleur travail original présenté sur l'avancement scientifique et sur les progrès dans les applications techniques de l'électricité dans tous les domaines, à l'exclusion des ouvrages de vulgarisation ou de simples compilations. Les travaux doivent être remis avant le 31 mars 1914. S'adresser, pour les conditions, au secrétariat de la « Fondation George Montefiore, 31, rue Saint-Gilles, Liège (Belgique) ».

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg
Altitude 642 m.
Du 23 avril

BAROMÈTRE

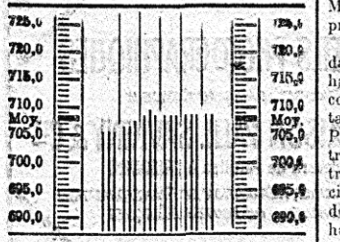

THERMOMÈTRE C.

Avril	18	19	20	21	22	23	Avril
8 h. m.	4	4	4	4	2	3	8 h. m.
1 h. s.	11	13	12	5	9	10	1 h. s.
8 h. s.	11	11	11	5	11		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m	81	81	81	85	85	81	8 h. m
1 h. s.	81	75	81	85	86	75	1 h. s.
8 h. s.	53	53	53	75	53		8 h. s.

Température maxim. dans les 24 h. : 11°
Température minim. dans les 24 h. : 0°
Eau tombée dans les 24 h. : — mm.
Vent { Direction : N.-E. / Force : léger.
Etat du ciel : nuageux.

Extrait des observations du Bureau central de Zurich.

Température à 8 heures du matin, le 22 avril.

Paris	11°	Vienne	9°
Rome	13°	Hambourg	12°
St-Pétersbourg	2°	Stockholm	0°

Conditions atmosphériques ce matin 23 avril, à 7 h.

Très beau sur les rives du Léman, dans le Valais, à Göschenen et au Tessin. Ailleurs, couvert. Atmosphère calme, sauf à Schaffhouse où l'on signale la bise.

Température : —3° à Saint-Moritz, —1° à Davos ; 1° à Thoune, Göschenen 4° ; ailleurs de 5° à 8°. Le maximum 9° est atteint au Tessin, à Montreux et à Neuchâtel.

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale
Zurich, 23 avril, midi.
Ciel variable. Frais. Bise. Matin brumeux.

LE
STIMULANT
Apéritif au Vin et Quinquina
Recommandé pour les santés de Fribourg
Les Fils de G. Vicarino, Fribourg.

FRIBOURG

La clôture des examens d'apprentis. — Des délégués des autorités cantonales et communales, la commission centrale des examens d'apprentissage, une cinquantaine d'experts et la grande majorité des apprentis diplômés ont assisté dimanche à la clôture de la session d'examens d'apprentissage de 1912. La journée a commencé par une messe à l'église Notre-Dame.

A l'Evangile, M. l'abbé de Cormières a prononcé une magnifique allocution, célébrant le travail et l'exaltant comme une loi fondamentale de la vie. Il a montré successivement ce que serait le travail accompli uniquement par caprice, ou par ambition, ou par nécessité, sans le mobile supérieur déposé par le Créateur dans le cœur de l'homme dès le paradis terrestre. Il a conjuré ses jeunes auditeurs de s'inspirer toujours, dans leur labeur, de cette loi divine primordiale, sinon, c'est déchoir. Ne dissociez jamais, leur dit-il en terminant, votre dignité de travailleurs de votre dignité de chrétiens.

La cérémonie si impatiemment attendue de la distribution des diplômes se fit selon la coutume, à la Grenette. M. le conseiller communal Brulhart l'a ouverte par une allocution très applaudie, dans laquelle il s'est félicité du succès croissant des examens d'apprentissage. Il en a attribué le mérite à l'appui généreux de nos autorités et au dévouement persévérant de la plus grande partie des maîtres d'état. Il s'est fait auprès des experts présents l'interprète de la gratitude de la commission et des apprentis.

M. Gremaud, chef de service à l'Instruction publique, a donné ensuite lecture d'un très intéressant rapport annuel, bourré de chiffres et de faits, commentés en une langue personnelle, claire, vivante. Nous publierons demain de larges extraits de ce remarquable exposé.

Après la distribution des diplômes aux quelque cent cinquante apprentis présents, ceux-ci allèrent retirer leurs pièces d'épreuve à l'Hôtel Zæhringen, où l'exposition venait de se clore.

Le banquet offert par la commission des apprentissages aux délégués des autorités et aux experts a été servi avec une distinction parfaite par M. Caspari, tenancier de l'Hôtel de l'Autruche. Autour des tables hospitalières avaient pris place soixante invités, parmi lesquels nous citerons M. Brulhart, vice-président du conseil communal, président de la commission des examens ; M. Gremaud, chef de service, délégué de la Direction de l'Instruction publique, et Mlle Gremaud, inspectrice scolaire ; M. le colonel Reynold, ancien président du Grand Conseil ; M. le député Menoud, conseiller communal, président de la commission d'examen des apprentis de commerce ; M. Léon Genoud, directeur du Technicum, président de la commission centrale suisse des apprentissages ; M. Rauber, inspecteur cantonal des apprentissages.

M. Brulhart a adressé à tous et aux dames particulièrement quelques souhaits de bienvenue de la plus aimable cordialité. Il a dit combien l'on regrettait l'absence de M. le conseiller d'Etat Python et a chargé M. Gremaud de transmettre au vénéré directeur de l'Instruction publique les chaleureux remerciements et les vœux de tous les amis de la cause des apprentissages. M. Brulhart a exprimé sa reconnaissance encore à M. Gremaud, aux experts, à ses collègues de la commission, à M. Genoud, à M. le colonel Reynold et au dévoué inspecteur des apprentissages, M. Rauber.

M. le Dr Leimgruber, secrétaire des Arts et Métiers, a pris ensuite possession de ses fonctions de major de table en faisant un petit aperçu des progrès réalisés chez nous dans le domaine de l'apprentissage. Il a préconisé notamment pour l'avenir l'introduction de l'enseignement de la comptabilité et du calcul professionnel.

M. Gremaud, chef de service, dans une improvisation d'une délicatesse charmante, a rendu hommage, parmi les pionniers de l'apprentissage dans notre canton, à M. Genoud, à M. Brulhart et à Mlle Wæber.

M. le colonel Reynold a joint ses compliments à ceux de M. Gremaud, puis il a montré que les dépenses consacrées au relèvement des métiers étaient des plus fructueuses. Rappelant le souvenir des anciennes corporations, il a exprimé le souhait de voir bientôt le jour où l'on remettra aux apprentis, à la veille de faire leur tour de France, le pécule ou viatique qui facilitera le plein épanouissement de leurs connaissances professionnelles.

M. Paul Menoud, conseiller communal, voit dans les abbayes de métiers des siècles passés plus qu'un souvenir ; ce qui faisait le secret de leur prospérité peut assurer aujourd'hui encore le relèvement de la classe moyenne : c'est une organisation professionnelle solide, basée sur l'esprit de solidarité et de support mutuel, tel que l'enseigne le christianisme.

Renchérissant encore sur cette idée, M. Léon Genoud a souhaité aux artisans de tous les métiers plus d'action pratique immédiate. Il les a invités à méditer attentivement le rapport si plein de faits et de leçons rédigé par M. Gremaud et il a proposé à la commission d'assurer l'impression intégrale de ce rapport. En terminant, M. Genoud a rappelé que le legs généreux de Mme Habrich del Soto permettait d'entrevoir pour un avenir prochain la réalisation du vœu de M. le colonel Reynold.

Mlle Gremaud, inspectrice, fit très heureusement diversion à ces considérations économiques en chantant avec une aisance parfaite quelques forts jolis couplets. Puis on entendit M. Broillet, architecte, qui remercia la commission, au nom des experts, et qui émit des réflexions pratiques d'un excellent esprit sur les obligations réciproques des patrons et des apprentis.

MM. Nussbaumer, tailleur, Brulhart et Genoud échangèrent encore quelques vues intéressantes sur l'organisation des épreuves de fin d'apprentissage, et le banquet se termina en musique, au milieu des chœurs et des chants individuels, qu'accompagnait au piano l'harmonisateur par excellence de la chapelle de nos artisans, M. Léon Genoud.

Le chemin de fer de la Rive droite. — L'assemblée communale de Pierrafortscha a voté à l'unanimité une subvention de 60,000 fr. pour le futur chemin de fer de la Rive droite.

Bibliothèque Saint-Paul. — Pour révision annuelle, la Bibliothèque circulante de l'Imprimerie de Saint-Paul sera fermée jusqu'à nouvel avis. Les abonnés et toute personne ayant en leur possession des volumes de cette bibliothèque sont priés de les rapporter d'ici au 27 avril.

Concert Minnie Tracey. — Demain mercredi, 24 avril, à 8 h. ¼ du soir, dans la grande salle de la Grenette, aura lieu le concert de Mlle Minnie Tracey, cantatrice de Paris, avec le concours de MM. Henri Erique, baryton, de Londres, et Robert Schmitz, pianiste, de Paris.

On nous mande que Mlle Minnie Tracey passe pour être une des grandes cantatrices des temps présents. Elle chantera un air des « Noces de Figaro » de Mozart, et un air de « Paris et Hélène » de Glück, ainsi que des œuvres de Schubert, Liszt, Chopin, Franck, etc.

Gymnastes-lutteurs. — M. Auguste Fassnacht, de Montilier, a été appelé à faire partie du jury des concours de lutte en Suisse romande.

Les asperges de Chiètres. — L'entreprise de culture des asperges, à Chiètres, a produit en 1911 une recette brute de 15,639 francs (contre 7249 fr. de dépenses).

Le boni de 7249 fr. sera porté en compte dans la faillite de M. Schaffner. Il reste encore une petite somme au crédit.

Le capital est de 170,000 fr. et il avait été réparti 6 % de dividende pour les deux précédents exercices.

SOCIÉTÉS

Société de chant. — Répétition générale, ce soir, à 8 ½ h., à l'Hôtel du Faucon.

« Cæcilia », chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, mardi, à 8 ½ h., répétition et assemblée à la Brasserie de l'Epée.

Gemischter Chor. — Heute Abend, 8 ¼ Uhr, Uebung.

Etat civil de la ville de Fribourg

NAISSANCES

16 avril. — Roche, Georges, fils de François, de Sainte-Marie-le-Gros (France), et d'Elise, née Olivier, route de Bertigny, 3.

19 avril. — Plancherel, Raymond, fils de Léon, gérant, de Russy et Sales, et d'Agnès, née Meuwly, Schönberg, 321.

DÉCÈS

18 avril. — Egerter, née Progin, Catherine, épouse de Gaspard, tailleuse, de Thalheim (Wurtemberg), 52 ans, rue de l'Université, 9.

Birbaum, Joseph, fils de Joseph et de Pauline, née Cotting, de Saint-Ours, 1 ¼ an, rue des Forgerons, 188.

Genoud, née Progin, Adèle, épouse de Joseph, de Châtel-Saint-Denis, 26 ans, rue Alpes, 29.

Calendrier

MERCREDI 24 AVRIL

Saint Fidèle de Sigmaringen, martyr

Saint Fidèle naquit en 1577 ; il reçut une solide instruction à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, fut avocat à Colmar, puis entra chez les Franciscains. Il fut massacré dans les Grisons en haine de la foi catholique, l'année 1627.

NOTANDA

A RECITANTIBUS OFFICIUM SECUNDUM NOVUM PSALTERII ORDINEM :

24 Aprilis. S. Fidelis a Sigm. m., Duplex. — Vesp. de seq. secundum ritum veterem ; comm. præc.

25 Aprilis. S. Marci, Ev. 2 cl. Officium secundum ritum veterem, ut in breviario. (Psalmi ad Laud., Horas min. et Completorium sumuntur de dominica novi psalterii.) — In Vesp., comm. seq.

26 Aprilis. B. M. V. de Bono Consilio. Dupl. maj. Officium secundum ritum veterem, ut in breviario. (Psalmi ad Laud., Horas min. et Completorium sumuntur de dominica novi psalterii.) — In Vesp., comm. seq.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Le naufrage du « Titanic »

New-York, 23 avril.

Le navire *Mackey-Bennett* télégraphie de la scène du naufrage qu'un ouragan entrave les recherches. Il a recueilli 50 cadavres. On ne pourra ramener au port que ceux qui seront embaumés. Les autres seront immergés selon les rites religieux.

Nice, 23 avril.

La femme d'un tailleur demeurant à Nice a déclaré reconnaître ses enfants dans le signalement des deux bébés répondant aux noms de Louis et de Lolo et sauvés du *Titanic*. Cette femme fut abandonnée par son mari, lequel, il y a un mois, enleva ses enfants et disparut en faisant savoir qu'il allait en Amérique. Les enfants voyageaient avec une dame Hoffmann, amie du mari. La femme du tailleur a télégraphié en Amérique pour avoir les photographies des enfants.

Londres, 23 avril.

La souscription du lord-maire en faveur des familles des victimes du *Titanic* s'élevait, dans la soirée d'hier lundi, à 2 millions de francs. Au moment où une matinée s'achevait dans un grand music-hall de Londres, le lord-maire de Londres adressa de sa loge un vibrant appel aux assistants. Une quête fut faite immédiatement et rapporta une forte somme.

Washington, 23 avril.

Sp. — L'enquête de la commission du Sénat éveille l'intérêt le plus vif. La foule se presse aux abords de l'édifice où siège la commission. La salle est comble. Des gens debout sur les balcons des maisons voisines cherchent à entendre quelques bribes des dépositions recueillies. M. Franklin, agent de la White Star Line à New-York, dépose. Il dit que la nouvelle de la catastrophe du *Titanic* ne lui parvint que lundi soir au moment où un journaliste lui télégraphiait la nouvelle de l'accident. M. Franklin demanda qu'on ne publiât pas de télégrammes à ce sujet, pour ne pas causer d'alarmes inutiles, mais c'était déjà trop tard. « Le 15, entre midi et une heure, nous avons appris par l'*Olympic* que le *Carpathia* avait recueilli les chaloupes du *Titanic*. »

Le président demanda à M. Franklin pourquoi la compagnie de la « White Star » avait lancé un télégramme disant que le *Titanic* faisait route vers Halifax. Rien ne justifiait l'expédition d'un télégramme aussi optimiste. M. Franklin se défend vivement d'avoir exercé une censure sur les radiotélégrammes. Lors de l'arrivée, il n'a parlé ni à M. Marconi, ni à l'ingénieur de la T. S. F. Il s'est rendu à la cabine de M. Ismay. « Il est faux que la « White Star Line » ait cherché à faire disparaître des Etats-Unis, au plus vite, les officiers et les hommes d'équipage sauvés du *Titanic*. Il était naturel qu'on voulût les faire rentrer le plus vite possible dans leurs familles. Le *Titanic* a suivi les prescriptions du Board of Trade sur la matière des appareils de sauvetage. Aucune responsabilité individuelle n'est engagée. L'accident était inévitable. Si la compagnie a voulu renvoyer son personnel immédiatement en Europe ce n'est pas pour se dérober à une enquête. Dès que nous apprîmes que la commission réclamait leurs dépositions, nous avons promis que vous pourriez les interroger. Nous n'avons fait aucune tentative pour nous dérober. »

L'émeute de Fez

Paris, 23 avril.

Le gouvernement communique la liste des victimes de Fez, renfermant un sous-intendant, 7 capitaines et 3 lieutenants tués, un capitaine et un lieutenant blessés ; 2 lieutenants ont disparu.

Tanger, 23 avril.

Les dernières nouvelles de Fez confirment que le massacre fut terrible dans le quartier israélite. Les survivants sont dans un état de grande misère. On ignore encore le nombre exact des Européens manquants. Les pertes françaises seraient de 40 tués et de 80 blessés.

Paris, 23 avril.

On mande de Fez au *Matin* que, d'accord avec M. Regnault, le général Moinier a pris les mesures suivantes : les pachas de la ville seront destitués et remplacés par des gouverneurs désignés par les autorités françaises. Un conseil de guerre sera institué pour juger les faits concernant la rébellion, les massacres et le pillage. La population sera désarmée.

On examine s'il n'y a pas lieu de frapper Fez d'une sorte de contribution de guerre pour donner des indemnités aux victimes.

Paris, 23 avril.

Le correspondant du *Matin* à Fez télégraphie que c'est le 18 qu'il se rendit au télégraphe sans fil où un seul employé restait indemne. Mais, accablé de fatigue, car il se trouvait à l'appareil depuis la veille, cet employé ne pouvait plus manœuvrer l'appareil. Le correspondant du *Matin* connaissant la télégraphie sans fil le remplaça et passa les dépêches officielles.

Paris, 23 avril.

On mande de Tanger à l'*Echo de Paris* :

On apprend d'Arzila que les indigènes de Djebala viennent d'engager un combat à Arbaoua avec les troupes chérifiennes sous les ordres du capitaine Vari.

Tanger, 23 avril.

Le bruit court que des troubles auraient éclaté à Marakesch. L'anarchie règne dans cette ville. Ce bruit n'a pas encore reçu de confirmation. On n'a pas reçu non plus confirmation du soulèvement des troupes de Souk-El-Arba. A Mogador, tout est calme. On dément qu'un Français y ait été emprisonné.

La guerre italo-turque

Constantinople, 23 avril.

On a commencé à enlever les mines flottantes du détroit des Dardanelles. Ce canal serait libre dans deux ou trois jours. La flotte italienne se trouverait à Chio.

Constantinople, 23 avril.

Selon des bruits en circulation, le ministre de l'intérieur n'aurait reçu hier lundi aucune nouvelle au sujet des mouvements de la flotte italienne. Un capitaine du port d'Enos a télégraphié au ministre de la marine que la flotte italienne avait été vue derrière l'île de Samothrace. On a repêché une mine flottante en face de Dédéagatsch. Le ministre de la marine a conclu avec une maison de Constantinople un contrat relatif au repêchage des mines mises à l'eau au moment de l'approche de la flotte italienne. On signale d'Imbros que 20 navires italiens ont passé hier lundi devant l'île. Leur direction semblait être les Dardanelles. Aucun débarquement n'a eu lieu jusqu'à présent. La Porte dément la nouvelle du bombardement de Chio.

Salonique, 23 avril.

La zone se trouvant devant les fortifications du Grand-Cap, à une distance de 3 km., est fermée pour toutes les embarcations. Il est expressément interdit de s'approcher de la côte. On ouvrira le feu sur les contrevenants. Un étroit passage reste ouvert pour les navires marchands conduits par des bateaux-pilotes.

Salonique, 23 avril.

Les communications par câble sont interrompues avec Chio, Rhodes et Imbros. On annonce cependant d'Imbros, au moyen de signaux optiques, que, hier lundi, 20 navires de guerre italiens ont passé devant l'île, se dirigeant vers les Dardanelles. On annonce par Kawala que la flotte italienne évolue devant Lemnos. Aucun débarquement n'a encore été opéré.

Rome, 23 avril.

On ne sait encore rien de précis sur l'action de la flotte qui n'est pas encore rentrée dans les eaux italiennes. On annonce l'occupation de Bomba et de quelques autres îles de la mer Egée.

France et Espagne

Madrid, 23 avril.

Après l'optimisme de ces jours derniers, la remise de la mystérieuse note française et la réserve des milieux officiels ont produit un effet désastreux. On parle de nouveau de la possibilité de rupture. La situation intérieure semble également se compliquer. Des rumeurs de crise ministérielle circulent.

La santé du Pape

Milan, 23 avril.

Selon les informations du correspondant au Vatican du *Corriere della Sera*, le Pape, depuis quelques jours, serait très fatigué.

Les socialistes italiens

Rome, 23 avril.

Une violente querelle a éclaté à la Chambre du Travail à propos des dernières élections et a bientôt dégénéré en bagarre. Quelques coups de revolver ont été tirés. Cinq personnes ont été transportées à l'hôpital plus ou moins blessées. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Nouveau Zeppelin

Friedrichshafen, 23 avril.

Le dirigeable *L. Z. 12* a été construit ces temps derniers dans un but militaire. Il est maintenant terminé. Le ballon exécutera ses premiers vols d'essai ces jours prochains en présence d'une commission d'inspecteurs militaires.

Accident de ballon

Berlin, 23 avril.

Un ballon est descendu près de Gattersleben, non loin de Quedlinbourg (Saxe prussienne). Ses trois passagers firent une chute de 15 mètres de hauteur. Le premier-lieutenant von Bülow est grièvement blessé. Le lieutenant Mechelt et le pilote du ballon s'en tirent avec de légères contusions.

En Macédoine

Salonique, 23 avril.

On signale l'apparition de bandes bulgares, grecques, serbes et albanaises sur divers points de la Macédoine. Des rencontres se seraient déjà produites avec les troupes turques.

Sinistres sur la mer Caspienne

Astrakan, 23 avril.

Au cours de la dernière tempête, dix bateaux de pêche ont sombré et 25 pêcheurs ont péri.

Grève aux Etats-Unis

New-York, 23 avril.

M. Stone, président de la fédération des mécaniciens et chauffeurs des chemins de fer a reçu hier lundi la réponse des directeurs aux demandes du personnel. Cette réponse ne donne pas satisfaction aux employés. M. Stone a déclaré qu'une grève de mécaniciens sur 50 réseaux à l'est de Chicago et au nord commencera après demain jeudi. Cette grève comprendra 34,000 hommes, mécaniciens ou chauffeurs. Les réseaux affectés ont une étendue de 50,000 milles.

SUISSE

Le rachat de la gare de Genève

Berne, 23 avril.

Hier s'est réunie la délégation du Conseil fédéral pour la question de la gare de Genève. Cette délégation comprend MM. les conseillers fédéraux Forrer, Motta et Perrier. Elle a rédigé le projet de la convention entre la Confédération et le canton de Genève. Ce projet sera remis prochainement au gouvernement genevois.

Conférence internationale

Berne, 23 avril.

La légation suisse à Paris a informé le Conseil fédéral que l'on a l'intention de convoquer à Berne une conférence franco-allemande pour déterminer les frontières exactes du territoire congolais que la France cédera à l'Allemagne, conformément à l'accord marocain.

La conférence comprendrait six délégués français et six délégués allemands et se réunirait au mois de mai.

Sommaire des Revues

Causeries, revue mensuelle publiant le compte rendu de cours et conférences des Hautes Etudes, Villa des Fougères, Fribourg.

N° d'avril : Une langue pour tous, par M. A. Francey. — Lacordaire, sa carrière littéraire, par le R. P. H.-A. Montagne, professeur à l'Université de Fribourg. — Le sens moral et la lecture, par M. Dusseiller, professeur au Collège Saint-Michel. — Le portrait, par Y. — Après l'orage, poésie, par le R. P. H.-A. Montagne.

D. PLANCHEREL, *gérant*.

LAUSANNE
Ecole LÉMANIA
Préparation rapide, approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturité
95 % de succès
400 élèves en 3 ½ ans

Montres de précision
depuis la montre, bon marché, mais bonne, jusqu'au plus fin chronomètre « Nardin »
Demandez, s. v. p. l'envoi gratuit de notre catalogue de 1912 (environ 1500 dessins phot.)
E. Leicht-Meyer & Cie, Lucerne,
Kurplatz, N° 11. 10

Califig
Sirop de Figues de Californie.
Laxatif vraiment naturel
à base de jus de fruits, et de plantes, sans aucune addition chimique. Action à la fois prompte, sûre et inoffensive. Agréable au goût. Recommandé par les médecins. Convient aussi bien aux adultes qu'aux enfants.
En vente dans toutes les pharmacies : Fr. 3.— le grand flacon ; Fr. 2.— le 1/2 flacon.

MILKA
VELMA
NOISETTINE
Suchard
LES DÉLICIEUX CHOCOLATS POUR CROQUER

†

Monsieur Adrien Perritaz, à Villarlod ; Monsieur et Madame Casimir Perritaz-Wæber et leurs enfants, à Villarlod ; Monsieur et Madame Jules Perritaz-Clerc, à Villarlod ; Mesdames Marie et Henriette Falcini, à Lucerne, ont la profonde douleur de faire part de la mort de

MADAME

Thérèse Perritaz-Falcini

leur regrettée épouse, mère, belle-mère, grand'mère et sœur, décédée pieusement à Villarlod, lundi 22 avril, à l'âge de 65 ans, munie des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu jeudi 25 avril, à 9 ¼ h., à Villarlod.

R. I. P.

†

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

Monsieur Emile BADOUD

sera célébré jeudi, 25 avril, à 8 h., à l'église du Collège.

R. I. P.

†

L'office de septième pour le repos de l'âme de

Madame Anne BOURQUI

aura lieu jeudi, le 25 avril, à 8 ¼ h., à l'église du Collège.

R. I. P.

†

L'office de trentième pour le repos de l'âme de

MADEMOISELLE

Nanette SPÆTH

aura lieu mercredi 24 avril, à 9 h. du matin, à l'église de Tavel.

R. I. P.

Une jeune femme
de confiance
DEMANDE DES JOURNÉES
comme laveuse. Disponible tout de suite. 2037
S'adr. **rue des Alpes, 43, au 1er étage.**

A VENDRE

un jeune chien d'arrêt, pure race, âgé de deux mois. Prix : 20 francs. 2038
S'adresser à **J. Grandjean,** chef de gare, **Les Verrerie de Semsales.**

Occasion favorable

pour dames et messieurs d'apprendre l'anglais dans une bonne famille à Londres.
S'adresser sous H 10460 Lz, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lucerne. 2041

BELLE OCCASION

A vendre automobile Martini 18 HP, parfait état, double phaéton démontable, *voiture excellente, vendue avec toutes garanties.* 2039
S'adresser à **Henri Haldenwang, Neuchâtel.**

A VENDRE

faute d'emploi, voiture à pincettes en parfait état. 2013
S'adresser sous H 2100 F, à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg.*

SOUMISSION

L'Asile de Marsens met en soumission :

1° Le creusage et remblayage d'une tranchée pour pose d'une conduite d'eau, 2000 mètres, divisée en 5 lots.

2° La fourniture de 2000 mètres de tuyaux en fer étiré, 1er choix, galvanisés, diamètre 2 pouces ½, avec vannes et raccords nécessaires.

3° La pose de ladite conduite.

Prendre connaissance de la situation auprès de **Monsieur l'économe de l'Asile.**

Les offres seront reçues jusqu'au **samedi 27 avril,** *à midi.* H 771 F 1995
L'Econome.

Bandages herniaires

Grand choix de **bandages élastiques,** dern. nouveauté, très pratiques, plus avantageux et **infiniment meilleur marché** que ceux vendus jusqu'à ce jour. **Bandages à ressorts,** dans tous les genres et à très bas *prix. En indiquant le côté, ou s'il* faut un double et moyennant les mesures, j'envoie sur commande. 1633-686
Discrétion absolue chez **F. Germond,** *Selleria,* **Payerne.**

Banque Cantonale
Fribourgeoise
près de la Poste **Fribourg** près de la Poste

Nous recevons actuellement des dépôts :

sur **Carnets d'épargne à 4 1/4 %**

jusqu'à Fr. 5000.—. Dépôts à partir de 50 centimes.
Remboursement sans avis préalable. Livrets gratis.

contre **Obligations à 4 1/2 %**

à 3-5 ans fixe, dénonçable ensuite réciproquement en tout temps à 6 mois, au porteur ou nominatives, en coupures de Fr. 500.— et plus, avec coupons semestriels ou annuels. Timbre à notre charge. 1858-789

Agences : **Bulle, Châtel-St-Denis, Chiètres, Estavayer et Morat**

DIRECTION DE CONCERTS R. STRAKOSCH, PARIS
FRIBOURG. — SALLE DE LA GRENETTE
Mercredi 24 avril 1912, à 8 ½ heures du soir

CONCERT

donné par
Mademoiselle Minnie TRACEY, cantatrice de Paris
avec le concours de Messieurs
Henri ERIQUE, baryton de Londres
Robert SCHMITZ, pianiste de Paris
PRIX DES PLACES :
Réservées, 4 francs. — Premières, 2 fr. 50. — Entrée, 1 fr. 50
Location au magasin de musique Von der Weid
Piano à queue Pleyel, de la Maison Berguer, de Genève

A VENDRE OU A LOUER

en face de la Collégiale de **Saint-Nicolas,** à **Fribourg**

la maison N° 72

ayant 8 m. 90 cm. de façade et 21 m. de profondeur, comprenant un grand magasin, cour, laboratoire avec eau, gaz et cheminée, pouvant servir à tous les genres de commerce.

2 logements comprenant en tout 11 pièces, plus deux chambres de domestiques et terrasse, 2 grands galetas et 2 grandes caves voutées.

Pour traiter, s'adresser chez **M. P. Zurkinden,** *coiffeur,* **N° 71, même rue.**

LES BUREAUX
de la Banque de l'Etat de Fribourg
A FRIBOURG
seront fermés le mercredi 24 avril,
pour cause de récurage. H 2110 F 2024-848
LA DIRECTION.

Usine de la Planière
SUCCESSEUR DE LA FABRIQUE DE CHAUX
Châtel-Saint-Denis
VEND DE LA
BELLE CHAUX GRASSE
S'adresser au bureau de l'Usine

NE TOUSSEZ PAS
Prenez à temps

des **PASTILLES** pectorales **KLEIN.** Elles sont recommandées par les sommités médicales. Les meilleures contre la toux, catarrhe, grippe, enrouement, bronchite, refroidissements et toutes les affections des voies respiratoires. 30 cent. seulement le paquet, dans les magasins. — Se méfier des contrefaçons et n'accepter aucun paquet ne portant pas le nom du seul fabricant, André KLEIN, Bâle Neuewelt. H 7311 Q 121
En gros chez **MM. Vicarino & Cie, Fribourg.**

VIN DE RAISINS SECS

BLANC — ROUGE
à 23 fr. les 100 lit. — **à 32 fr. les 100 lit.**
pris en gare de Morat — contre rembours.
Analysé par les chimistes. Fûts à disposition. Echant. gratis & franco
OSCAR ROGGEN, MORAT

Cognac Golliez ferrugineux
souverain contre
l'anémie, faiblesse, pâles couleurs, etc.
38 ans de succès
En flacons de **2 fr. 50** et **5 fr.,** dans toutes les pharmacies
Dépôt général : **Pharmacie GOLLIEZ, Morat.**

MODES

On demande pour tout de suite, une **apprentie et une ressujettie.** Bonne occasion d'apprendre le métier et la langue allemande.
Mme H. Widmer-Rynert, Modes, **Emmenbrücke,** près Lucerne. 1980

Cuisinière

On demande une bonne cuisinière, pour un restaurant de la ville. 2000
S'adresser sous H 2091 F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.*

ASSURANCES

La Bâloise Vie, demande encore un **acquisiteur-inspecteur,** bon fixe, abonnement général.
Offres écrites chez **M. A. Mercier,** *inspecteur général, Château Beaulieu,* **Lausanne.**

On demande une
MAITRESSE

diplômée, pour l'**enseignement ménager.** *(Diplôme suisse exigé.)*
Adresser les offres avec références et prétentions, sous chiffres H 795 D, à Haasenstein et Vogler, Delémont. 1993

A LOUER

comme appartement ou bureaux, le rez-de-chaussée de la maison Wuilleret, à la rue des Alpes, comprenant 6 pièces, chambre de bains, dépendances et une grande terrasse, lumière électrique, eau, gaz et chauffage central. Le tout complètement remis à neuf. 1988
A louer également, pour date à convenir, les nouveaux magasins à construire sur la route des Alpes. 1988
Pour traiter et voir les plans, s'adresser à **M. Andrey,** architecte, **Avenue de Pérolles, 2.**

Persil
lave,
blanchit
et desinfecte
simultanément !
C'est la meilleure lessive automatique !
L'essayer c'est l'adopter !
Ne se vend qu'en paquets originaux, jamais ouvert.
HENKEL & Cie, Bâle.
Seuls fabricants, ainsi que de la
Soude à blanchir Henco

A LOUER

pour tout de suite ou à convenir, aux Daillettes, 1 beau logement de 4 chambres, mansardes, installation moderne, dépendances et jardins.
Le tout très bien situé.
A l'Avenue du Midi
1 bel appartement de 5 chambres, installation moderne et dépendances. 2 locaux bien éclairés, conviendrait pour bureaux, magasins ou ateliers tranquilles.
S'adresser à **H. Hogg-Mons,** *entrepreneur, Aven. du Midi N° 17.* 1285

A VENDRE

un moteur électrique trifasé avec appareil de demarage 4 à 5 HP de force.
A la même adresse, **une chaudière en tôle murée,** 1200 litres, puis un *appareil de chauffage pour l'eau.* Les deux s'utiliseraient avantageusement dans une buanderie. 1922
S'adresser à Haasenstein & Vogler, Bulle, sous H 751 B.

Jeu de quilles
A DOUVES

composé d'une boule (en bois de fer) de 16 cm et 9 quilles à 14 fr., chez **E. Locher,** tourneur, **Corcelles,** près Payerne (Vaud). 1851

A LOUER

plusieurs appartements de 3-4 pièces et dépendances.
S'adresser à **Mme Delsquis,** Villa des Fougères, **Pérolles.**

Habile
dessinateur-constructeur
ainsi qu'un
métreur-vérificateur
trouveraient place tout de suite dans bon bureau d'architecte de Lausanne.
Offres avec liste des références et prétentions sous chiffres B 11911 L, à Haasenstein et Vogler, Lausanne. 2016

DENTISTE
F. MOLLET
Reçoit tous les jours
Avenue de la Gare, 9, à Fribourg
Opérations sans douleur.
Dentiers garantis. Téléph. 5.72

UN JEUNE HOMME

pour entrer tout de suite, comme porteur de pain, chez **G. Renaser,** boul., **Fribourg.**

Dans une grande station de montagne, **on demande** une

personne

sérieuse pour aider aux travaux du ménage dans une petite famille. 2032
S'adresser sous H 2198 F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.*

H. LIPPACHER
Médecin-chirurgien-dentiste
FRIBOURG
rue du Tilleul, 153
Bâtiment du Gothard
Consultations de 9 à 12 h. et de 2 à 5 heures
Spécialiste pour la pose de dents artificielles
Reçoit tous les mardis à Romont
Hôtel du Cerf
TÉLÉPHONE 1.30

Thé des Alpes

Meilleur dépuratif du sang. Spécialement recommandable aux personnes qui souffrent de constipation, maux de tête, migraines (influenza), embarras gastriques, hémorroïdes, etc.
Se vend en boites de 1 fr.
Pharmacie-Droguerie G. Lapp, *pharm.,* **Fribourg.**

A VENDRE

faute d'emploi, un joli char à pont sur ressorts.
S'adresser sous H 2085 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 1994

A LOUER

Avenue de Pérolles, divers locaux, chauffés, pouvant servir de bureaux, entrepôts, ou magasins. H 233 F 50
Adresser les offres à **Week Eby et Cie,** *banquiers,* **à Fribourg.**

Combustibles
PILLOUD & Cie
AYER & STEINAUER, succ.
vis-à-vis du Terminus
FRIBOURG
Anthracites
Briquettes. Houilles
Cokes. Boulets
Bois de chauffage
GROS ET DÉTAIL
Service à domicile
Téléphone N° 1.45

A LOUER
de beaux appartements

à Pérolles et Beauregard, avec tout le confort moderne.
S'adresser à **M. Cimma,** *ferblantier,* **à Pérolles.** 1072

Le meilleur marché
est
encore le plus cher

La poule pond par le bec

(Dictons avicoles)

Voulez-vous que vos poules pondent ?

Qu'elles fassent le maximum sans emploi de poudres échauffantes dont l'intervention se repaie toujours plus tard ? Si oui, donnez-leur de l'**Aliment concentré « Archer »**

Complet

Parfait pour l'été, parfait pour l'hiver.

Le plus nourrissant, le plus économique.

Attestations nombreuses et surtout spontanées.

Elevez vos poussins rationnellement par les méthodes « **Archer** ».

Le « **Vigoureux** » **Archer** est la nourriture idéale, naturelle du poussin.

Procédé adopté en Suisse comme en Angleterre et en France par les éleveurs les plus considérables.

Recommandé en ces termes par le *Département de l'Agriculture* du Royaume-Uni :

« Le poussin prospère mieux et croît plus vite que lorsqu'il est nourri exclusivement avec les pâtées.

Améliorez les nourritures que vous utilisez en ce moment pour vos poules, pour vos chiens de luxe, de garde, etc., en y ajoutant l'**Aviearne Archer,** qui est une viande granulée naturelle, sans préparation chimique.

Eleveurs ! Abandonnez les méthodes surannées. Ne donnez plus à vos poussins d'œufs cuits durs, indigestes :

Mais essayez notre **Biscuit** comme premier repas.

Croissance rapide et vigoureuse.

Nourrissez vos faisans, pintades, dindes, etc., au moyen de notre ALIMENT spécial qui renferme tous les principes que ces oiseaux trouvent d'eux-mêmes à l'état libre.

Mettez à l'incubation dans les « **Couveuses Triumph** » offrez à vos poussins une éleveuse **Archer « Douillette ».**

Renseignements et prospectus sur demande. 2018

ARCHER & Cie
La Paudèze
près Lausanne
TÉLÉPHONE 8138

Mises publiques

Samedi 27 avril, *dès* 9 h. du matin, l'office des faillites de la Sarine fera vendre, aux enchères publiques, au magasin B Mülhauser, Place de St-Nicolas, un stock de marchandises, soit : poudre à lessive, chicorée, allumettes, ficelles, cigares, cigarettes, coton, fil, cartes à jouer, thé, rhum, savonnettes, éponges et des bombonnes vides, 2 balances de magasin avec poids, 1 vitrine, 1 fourneau à pétrole, 2 banques de magasin, plusieurs layettes avec tiroirs, etc. 2040 851
Fribourg, le 22 avril 1912.

Dactylographie

Exécution prompte et soignée de tout travail à la machine à écrire. H 2129 F 68
S'adresser : **Fribourg,** *6, rue Louis Chollet, Pré d'Alt.*

Zuckoob Savon médical est très recommandable contre les rugosités et les affections squameuses de la peau, les petits vers du visage, les

boutons

nodosités, pustules, etc. Médecin Dr W. A 1 fr. (15 %) et 2.25 (35 % effet puissant). A empl. avec **Crème Zuckoob** (douce et ne graissant pas), à 1.25 et 3 fr. Dépôt : Pharmacie **Bourgknecht.**

VIENT DE PARAITRE :

D. Eugène Vandeur
Moine de l'Ordre de saint Benoît, docteur en théologie

LA SAINTE MESSE

Note sur sa liturgie
Cinquième édition, entièrement revue et considérablement augmentée.

— Prix : **90 centimes** —

EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE
130, Place Saint-Nicolas, Fribourg

Installations sanitaires

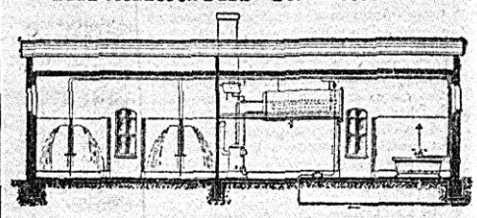

SPÉCIALITÉS :
W.-C. inodores pour Hôtels, Villas, Ecoles, Fabriques, etc.
Urinoirs à huile et toilettes pour établissements publics.
Service d'eau chaude, bains, douches, buanderies.
Réparations en tous genres. 614
Se recommande, **G. SCHÆFFER, Installateur, Varis, 21, FRIBOURG.**

SANS CONCURRENCE
Toutes les imitations de pierres
Pierre calcaire — Pierre de grès
Marbre — Granit
Pierre de rocaille
Fr. SCHWEIZER
Kunststeinfabrik
Fabrique de pierres artificielles
MURTEN — MORAT
TÉLÉPHONE N° 25 — *Adresse télégraphique : Steinschweizer, Morat*

VILLE DE ROMONT

La commune de Romont demande, pour trois ou quatre mois

un surveillant

pour travaux importants de maçonnerie. Références et certificats de capacité exigés.
S'inscrire et mentionner ses conditions auprès du *Directeur des travaux soussigné.*
Romont, le 18 avril 1912. H 2059 F 1973
Le Directeur des travaux : **A. Musy.**

Prix modérés — Marchandises garanties
APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES
DEMANDEZ LE NOUVEAU CATALOGUE
DE LA MAISON PAUL SAVIGNY & Cie
Boulevard de Pérolles à FRIBOURG
VENTE, ECHANGE, RÉPARATION ET TRANSFORMATION D'APPAREILS DE TOUTES MARQUES
Livraisons rapides — *TÉLÉPHONE N° 277* — Travail prompt et soigné

Comme
Dépuratif
Exigez la véritable
Salsepareille Model

Le meilleur remède contre Boutons, Dartres, Epaississement du *sang, Rougeurs, Maux d'yeux, Scrofules, Démangeaisons, Goutte,* Rhumatismes, Maux d'estomac, Hémorroïdes. Affections nerveuses, etc. — La Salsepareille Model soulage les souffrances, Nombreuses attestations reconnaissantes. Agréable à prendre. — 1 flacon, Fr. **3.50** ; ½ bout., Fr. **5.—** ; 1 bout. (une cure complète), Fr. **8.—.** — *Dépôt général et d'expédition :* **Pharmacie centrale,** rue du Mont-Blanc, 9, **Genève.** H 1294 X 1113
Se vend dans toutes les pharmacies.

CONFECTIONS POUR DAMES
Modèles de Paris

Grand assortiment en costumes tailleur, robes, blouses, manteaux, peignoirs, jupons, etc. **Exécutions sur mesures.**
J. MONNEY H 2025 F 1941
16, Rue St-Pierre FRIBOURG *Rue du Tir, 16*

Fribourg HOTEL DES MAÇONS Fribourg
rue de la Préfecture
GRANDE EXPOSITION DE PRIX
au Jeu de quilles
à partir du 27 avril 1912
BEAUX PRIX EXPOSÉS
Invitation cordiale. **LE COMITÉ.**